



L'INFOLETTRE DU SCRC

2 octobre 2020

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

MÉDIATION ET ARBITRAGE : OÙ NOUS EN SOMMES

Le Syndicat des communications de Radio-Canada a entamé, avec l'employeur, un processus de médiation et arbitrage. En somme, il s'agit de régler, avec Radio-Canada, environ 950 griefs déposés sous les anciennes conventions collectives. Ce processus devrait permettre de faire avancer des dossiers qui sont parfois coincés depuis fort longtemps. Pour le moment, seulement quelque 70 griefs ont été réglés. Pourquoi ? Parce que les discussions s'avèrent difficiles : Radio-Canada nous demande de faire des concessions dès le départ. Les catégories de griefs qu'on devait régler en deux jours selon le calendrier ne l'étaient pas après deux semaines. Également, l'employeur a comme position inacceptable de vouloir exclure tous les employés à la retraite et les personnes qui ne sont plus à l'emploi de Radio-Canada, ce que nous avons réussi à combattre. Le processus de médiation-arbitrage se poursuit encore pour quelques mois.

La COVID-19 continue de se propager

Jusqu'à maintenant, il n'y avait eu que des cas isolés de COVID-19 à Radio-Canada. Voilà que récemment, il y a eu une éclosion à la radio générale à Montréal, à l'émission Le 15-18. Tout d'abord, le SCRC souhaite un prompt rétablissement aux personnes infectées. Force est de constater que la direction de la radio générale a fait preuve de désinvolture vis-à-vis du virus. Pendant qu'ailleurs dans le même immeuble, les mesures étaient strictes et ne s'étaient pas relâchées depuis le printemps, ça n'a pas été le cas dans ce secteur. Le retour des invités et des collaborateurs en studio (même en nombre limité), de même que le respect très relatif des directives sanitaires de la SRC ont probablement contribué à cette première éclosion communautaire. Des mesures sanitaires plus strictes ont été mises en place depuis cette éclosion. Même si des correctifs ont été apportés, cet événement montre clairement l'importance de maintenir notre vigilance. Le syndicat a rencontré mardi matin des membres de la haute direction de la radio générale, et les cadres ont accepté de faire un suivi sur la situation d'ici un mois. Par ailleurs, comme il n'existe toujours ni vaccin ni traitement, la prudence demeure la principale façon de prévenir les problèmes. N'hésitez pas à contacter vos délégués si vous avez la moindre crainte. Et en cas de doute sur votre état de santé, avisez votre gestionnaire, restez chez vous et contactez votre médecin ou les services de santé de votre localité. Pas de panique, mais demeurons vigilant.

La « patente » Tandem

Récemment, la direction de CBC/Radio-Canada a lancé un nouveau service, « dédié à la création de contenu de marque distinctif », cette nouvelle patente baptisée Tandem. Bien entendu, le SCRC est conscient que la COVID se traduit par des impacts financiers pour la société d'État, et le syndicat a aussi des membres dans le secteur des ventes. Mais il y a lieu de se poser plusieurs questions. D'abord, Radio-Canada n'a pas consulté ni informé les syndicats avant de lancer ce nouveau projet. Ensuite, comme la Guilde canadienne des médias, le SCRC s'inquiète du flou entre la publicité, la promotion de produits et le contenu nouvelles. Au moment où Radio-Canada se présente comme une référence en matière d'information et qu'elle lutte activement contre les fausses nouvelles, lancer une initiative qui peut brouiller les cartes pour le public soulève des questions. Entre temps, le syndicat demeure un partisan d'un financement stable et adéquat pour le radiodiffuseur public et sa mission. Mais il faut que la société d'État fasse des choix responsables et soigneusement pesés en ce qui concerne les autres sources de revenus.

Assemblée générale: soyez-y !

C'est samedi, cette assemblée générale de votre syndicat. Ça devait se tenir au printemps, mais voilà, il y a eu une pandémie mondiale qui a bousculé nos plans. Donc l'assemblée sera virtuelle, avec l'avantage que vous pourrez être assis(e) confortablement dans votre salon pour suivre les discussions. Menu chargé à venir, notamment le nouveau nom et la nouvelle identité visuelle du SCRC. Il faut cependant s'inscrire - pour permettre de gérer le trafic ! Vous recevrez toutes les instructions par courriel vendredi.